

DÉPARTEMENT  
DES  
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT  
DE  
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE

Envoyé en préfecture le 20/06/2025  
Reçu en préfecture le 20/06/2025  
Publié le 20/06/2025  
ID : 005-210500062-20250619-D2025\_06\_\_04-DE

## EXTRAIT

### Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **19 JUIN 2025**

***Délibération n° 2025-06-04***

**Objet de la Délibération :**

**Apurement des admissions en non-valeurs sur le budget de la commune**

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,  
Maire de L'Argentière-La Bessée**

**15 membres en exercice dont :**

**5 absents et représentés :** Sandra BONNET qui donne procuration à Carine QUILICI, Christine LAZARINI qui donne procuration à Serge THIVOLLE, Sandrine REYMOND qui donne procuration à Dominique BARNÉOUD, Éric RIPPERT qui donne procuration à Alice PRUD'HOMME, Carole ROBERT qui donne procuration à Marie-Noëlle DISDIER

**1 absent non représenté :** Florent LONGIS

**9 présents :** Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Marie-Noëlle DISDIER, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON, Rémi ROUX

**Soit 14 votants**

**Date de convocation :  
12 JUIN 2025**

**Secrétaire de séance : Alice PRUD'HOMME**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Briançon lui a fait part d'un état des sommes réclamées aux contribuables pour lesquelles tous les recours possibles en son pouvoir ont été épuisés.

Malgré le travail réalisé par le Trésorier, il reste les sommes suivantes qui n'ont pas pu être recouvrées et qu'il convient d'inscrire en dépenses afin que les comptes soient sincères :

- 6 002.27 € sur le budget de la commune réclamés depuis 2013.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (14 voix pour)* :

- Approuvent l'exposé de Monsieur Le Maire,
- Autorisent ce dernier à faire procéder aux écritures comptables correspondantes sur l'article 6541 sur le budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE, LE 19 JUIN 2025.

**Le Maire,  
Alain SANCHEZ**